

AVIS IMPORTANT

À compter du 1er octobre 2024, Services de portefeuille Counsel Inc. et Gestion de placements Canada Vie Ltée se fusionneront pour former Gestion de placements Canada Vie Ltée (GPCV). GPCV agira désormais à titre de gestionnaire de fonds, de gestionnaire de portefeuille, de fiduciaire et de promoteur pour tous les fonds Counsel. Ce changement n'a aucune incidence sur la gestion des fonds Counsel et aucune mesure n'est requise de votre part.

La mise à jour des sites Web, des documents et des formulaires pour refléter ce changement prendra un certain temps. D'ici là, toute référence à Services de portefeuille Counsel Inc., que ce soit en ligne, dans les transactions bancaires ou dans les documents imprimés, y compris ceux qui accompagnent le présent avis, doit être interprétée comme faisant référence à Gestion de placements Canada Vie Ltée.

Veuillez conserver cet avis dans vos dossiers.

FORMULAIRE D'AJOUT D'UN BÉNÉFICIAIRE À UN REEE FAMILIAL

Section A – Demande de subvention

☐ OUI – Le formulaire de subvention gouvernementale approprié est en pièce jointe. ☐ NON

Section B – Information sur le compte

No de compte Counsel _____

Nom de famille du souscripteur _____ Prénom _____

Nom de famille du cosouscripteur _____ Prénom _____
(s'il y a lieu)

Section C – Détails requis sur le nouveau bénéficiaire

Nom de famille du bénéficiaire _____ Prénom _____

Date de naissance _____

Numéro d'assurance sociale _____

Nature des activités ou de l'occupation principale ☐ Enfant ☐ Étudiant ☐ Autre _____

Sexe ☐ Féminin ☐ Masculin

Lien de parenté avec le(s) souscripteur(s) :
☐ Enfant (remplir la section D seulement) ☐ Petit-enfant (remplir les sections C et D) ☐ Frère ou sœur (remplir la section D seulement)

Section D – Remplir cette section si le nouveau bénéficiaire est un petit-enfant du/des souscripteur(s)

Nom de famille du parent ayant la garde _____ Prénom _____

Adresse du parent ayant la garde _____

Veuillez confirmer la relation entre le nouveau bénéficiaire et le(s) bénéficiaire(s) actuel(s) de ce compte : ☐ Frères/sœurs ☐ Cousins

Section E – Autorisation du/des souscripteur(s)

Signature du souscripteur

Date

Signature du cosouscripteur
(s'il y a lieu)

Date

Notes :
Des bénéficiaires additionnels ne peuvent être ajoutés qu'à un REEE familial.
Un bénéficiaire doit être lié au(x) souscripteur(s) par les liens du sang ou par une adoption, tel que défini par la loi de l'impôt sur le revenu.
Un bénéficiaire doit être âgé de moins de 21 ans au moment de son inclusion dans le régime.
Tous les bénéficiaires d'un REEE familial doivent être frères et sœurs afin d'être admissibles à recevoir la SCEE, le BEC et l'ACES.